

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 14 Sep 98
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Cof

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2440

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : FRAISAGE NIVEAU MOYEN

Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION

Code Référence : 233007U21C1

Domaine : 205 Industrie-SE:electricité,feronnerie,électronique...

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,


G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Steels (02/210.58.42) ou Mr Dejardin (02/210.58.42)

Code de l'unité de formation : (3) 233007021C1	Code du domaine de formation : (4) 205
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du (des) cours (2)(5)	Code U (2)(6)	Nombre de périodes (2)
Fraisage et rectification plane niveau moyen	PP	C	176
2. Part d'autonomie		P	44
Total des périodes			220

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Nicart

Jacques SOBLET
Inspecteur -
Le 29.08.98.

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 14 SEP. 1998

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

Opérateur en système d'usinage.
U.F. Fraisage niveau moyen

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale de milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Cette unité vise à rendre l'étudiant capable:

- de réaliser des pièces mécaniques usinées suivant un plan ou un croquis coté et tolérancé, de manière indépendante et dans les conditions requises;
- de choisir en fonction de l'opération à exécuter, l'outil adéquat;
- de réaliser de manière autonome, des opérations de fraisage, de forage, de taraudage sur fraiseuse et rectifieuse plane en conjuguant des mouvements de rotation de la pièce et de l'outil.

Opérateur en système d'usinage.
U.F. Fraisage niveau moyen

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

L'étudiant sera capable :

- **en calcul et laboratoire de métrologie**, disposant d'une pièce mécanique et de son plan, d'exécuter les mesures et contrôles de conformité.
- **en dessin technique et maintenance niveau élémentaire**, à partir d'un ensemble mécanique simple et de son plan:
 - d'analyser le plan et de le décomposer en éléments;
 - de réaliser le plan d'un de ces éléments;
 - d'interpréter la cotation, les tolérances et ajustements et de proposer les méthodes d'usinages;
 - de déterminer la séquence de démontage;
 - de réaliser les opérations de maintenance.
- **en fraisage niveau élémentaire**, à partir d'un plan ou d'un croquis coté et tolérancé:
 - de choisir et de monter correctement les outils en fonction des opérations à réaliser;
 - de réaliser de manière autonome les opérations nécessaires à la fabrication de la pièce;
 - de choisir et utiliser correctement les appareils de mesure et de contrôle.

2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités de formation:

« FRAISAGE NIVEAU ELEMENTAIRE »

« DESSIN TECHNIQUE ET MAINTENANCE NIVEAU ELEMENTAIRE »

« CALCUL ET LABORATOIRE DE METROLOGIE »

du niveau de l'enseignement secondaire supérieur de Promotion Sociale.

Opérateur en système d'usinage.
U.F. Fraisage niveau moyen

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas organiser de groupe comportant plus de deux étudiants par poste de travail.

Opérateur en système d'usinage.
U.F. Fraisage niveau moyen

PROGRAMME

1. Fraisage et rectification plane niveau moyen

L'étudiant sera capable:

- de choisir la machine appropriée en fonction de l'opération à réaliser;
- d'élaborer une méthode de travail en fonction de la complexité du tracé;
- de choisir le mode d'ablocage approprié aux pièces;
- de choisir l'appareil de contrôle le plus adéquat en fonction de la mesure à effectuer;
- d'effectuer des relevés de cotes par référence à une autre (mesure indirecte);
- de choisir des outils en AR et CM, suivant puissance, stock, etc.;
- de monter et de régler l'appareil diviseur en position correcte;
- d'effectuer les divisions: directes, indirectes ;
- d'aléser à l'outil sur fraiseuse ou semi-pointeuse;
- d'utiliser la tête à aléser ;
- de reconditionner au moyen d'un outil diamanté la périphérie d'une meule;
- de rectifier des surfaces: planes, parallèles, perpendiculaires, en respectant la méthode et les profondeurs de passe imposées par le mode opératoire (ébavurage, montage, SR, ...);
- de réaliser des ablocages sur: plateau magnétique, en étau, sur équerre.

Opérateur en système d'usinage.
U.F. Fraisage niveau moyen

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, à partir d'un plan ou d'un croquis coté et tolérancé:

- de choisir et de monter correctement la pièce et les outils en fonction des opérations à réaliser;
- de réaliser de manière autonome les opérations nécessaires à la fabrication de la pièce;
- de réaliser les rectifications planes nécessaires.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de la précision de la réalisation de la pièce.

Opérateur en système d'usinage.
U.F. Fraisage niveau moyen

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.